

Action 4-18 : Diagnostic de la pollution électromagnétique

- (Diagnostic de la pollution électromagnétique)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

Contexte et objectifs

La pollution peut prendre différentes formes, n'est pas toujours visible et détectable de façon simple. Avec l'apparition des nouvelles technologies, de nouvelles formes de pollution sont à considérer. Ce qui n'est pas visible ou méconnu n'en est pas moins pour autant sans danger.

Dans le cadre de la préservation de la santé de tous les habitants de la commune, il apparaît utile de vérifier les équipements et leur impact sur l'environnement. C'est l'objectif de cette action.

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

Étapes proposées

1. Identifier les sources de pollution électromagnétique concernées : antennes, lignes haute tension, micro-ondes, wi-fi...
2. Identifier les études existantes, et les mettre à disposition du public
3. Faire établir un diagnostic des installations existantes sur la commune, et le communiquer

Porteur de l'action	Comité de pilotage, associations
Communication	Réunion publique, site Internet
Partenaires techniques	CASA
Partenaires financiers pressentis	Mairie
Indicateurs	Diagnostic établi et communiqué
Budget	€
Échéancier	⌚
Avancement	

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

From:

<https://wiki.mairie-opio.fr/> - **Commune d'Opio**

Permanent link:

<https://wiki.mairie-opio.fr/doku.php?id=agenda21:axe4:action-4-18&rev=1355149923>

Last update: **06/07/2014, 14:09**

